



Dijon le 25 juillet 2009

M. Jean-Louis BORLOO

Ministre de l'écologie, de l'énergie, du
développement durable et de
l'aménagement du territoire

92055 La Défense cedex

Objet : situation de l'information et de l'expertise indépendante autour des sites nucléaires secrets

Monsieur le Ministre,

Les incidents survenus sur le site de Tricastin ce mois ont entraîné la remise en lumière du marquage radioactif de l'environnement – notamment les eaux potables – autour du centre CEA de Valduc.

Forte d'une expérience de 12 années, la SEIVA constate que l'expertise indépendante est positive pour tous, riverains et exploitant.

La SEIVA effectue depuis dix ans des mesures de la radioactivité indépendantes, avec des laboratoires universitaires entre autres, notamment sur des aliments et des eaux potables. Les résultats sont publics et largement diffusés.

Suite aux incidents survenus sur le site de Tricastin, vous avez saisi le Haut Comité pour la Transparence et l'Information sur la Sécurité Nucléaire.

Vous avez précisé « *Le HCTISN pourrait faire un état des lieux et faire des propositions dans ce domaine, notamment sur la manière dont les parties prenantes pourraient être mieux associées.* », et demandé un suivi des nappes phréatiques au droit des sites.

Président de la SEIVA, structure d'échange et d'information sur Valduc, créée en 1996 par le Préfet de Côte d'Or, j'attire votre attention sur les points suivants :

(1) Il existe des structures d'information représentatives des parties prenantes – commissions d'information, SEIVA – pouvant intervenir auprès des sites nucléaires classés secrets ;

(2) Les effets de la radioactivité sont les mêmes qu'ils proviennent d'un site nucléaire civil ou classé secret, aussi la SEIVA demande l'intégration dans le plan d'action du Haut Comité pour la Transparence et l'Information sur la Sécurité Nucléaire des sites nucléaires secrets, tel le centre de Valduc.

Enfin, en quoi la communication sur les sites nucléaires secrets devrait-elle être différente de celle des sites civils ?

Espérant que ces remarques, issues de l'expérience de la SEIVA, seront prises en compte,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Eric FINOT,
Président de la SEIVA



Copie :

François SAUVADET, Président du Conseil Général de Côte d'Or

Régis BAUDRILLART, Directeur du centre CEA de Valduc

Monsieur le Préfet de Côte d'Or

Marcel JURIEN DE LA GRAVIERE, Délégué à la Sûreté Nucléaire de Défense

André-Claude LACOSTE, Président de l'Autorité de Sûreté Nucléaire